MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

8ème année n° 29 SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72 - C. C. P. 52 38 57

Ministère de l'Agriculture

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES

Ecole Nationale d'Agriculture de MONTPELLIER

Montpellier le 6 juillet 1960

NOTE n° 10

E U D E M I S

Le vol de papillons de deuxième génération se poursuit à PONT-SAINT-ESPRIT ; d'après les informations qui nous sont parvenues hors Circonscription, il apparaît comme important en tête de la Camargue dans la partie mitoyenne du département du Gard.

Le traitement préventif qui s'y rapporte est à effectuer immédiatement.

Le Directeur de la Station
d'Avertissements Viticoles,

G.BERNON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16, rue de la République, Montpellier - Le Gérant : TROUILLON. - Autorisation du 6 mars 1956. Reproduction, adaptation réservées.